



**FLASH INFO 2018-04**

**REPONDRE DE FACON DEMATERIALISEE  
AUX MARCHES PUBLICS**

# REPONDRE DE FACON DEMATERIALISEE AUX MARCHES PUBLICS

Avec la réforme du droit de la commande publique entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> avril 2016 et conformément aux nouvelles règles européennes, la **dématérialisation complète des procédures de passation des marchés publics** a été fixée au **1<sup>er</sup> octobre 2018** au plus tard (cf. *Flash info 18/01*) pour les procédures supérieures à 25 000 € HT.

Nous vous conseillons d'ores et déjà de **commencer** à déposer vos offres dématérialisées sur notre plateforme **pour vous habituer**.

## Quelques petits conseils :

- Créez votre "Espace entreprise" sur la plateforme AWS-Entreprise (<http://www.marches-publics.info/fournisseurs.htm>).

Sur cette plateforme, vous pourrez retrouver l'ensemble des retraits de dossier de consultation. L'inscription est un préalable obligatoire pour correspondre avec l'acheteur lors de chaque consultation (Questions/Réponses, Dépôt de candidatures et offres. . .). Elle permet également de bénéficier d'un service d'alerte sur les consultations.

- Un service de dépôt "Attestation" permet au candidat de déposer (**une bonne fois pour toute**) en ligne son RIB, son KBIS, ses attestations d'assurance, sa liste nominative des travailleurs étrangers, son attestation de régularité fiscale et son attestation semestrielle sociale dans un coffre-fort sécurisé. L'ensemble des acheteurs utilisateurs de la plateforme auront accès à ces informations.

**L'ensemble de ces services est fourni gratuitement au candidat.**

## Forme et format des fichiers :

- En général, le candidat pourra utiliser les formats de fichiers suivants : en PDF (.pdf), le format bureautique ouvert .odf, le format bureautique propriétaire de Microsoft (.doc, .xls, .ppt), les formats images. Il devra se conformer en tout état de cause au règlement de consultation.



### **IMPORTANT**

**La dénomination des fichiers ne devra pas dépasser 10 caractères.**

Nous préconisons l'utilisation des abréviations suivantes : acte d'engagement : AE, mémoire technique : MT, Devis : DEV, Bordereau des prix unitaires : BPU, Attestations d'assurances : ASS RC ou ASS DEC, Fiches techniques : F TECH, Document Unique de Marché Européen : DUME, pièces administratives : DC1, DC2, attestations sociales et fiscales : ATSOCFIS ...

Pour les dépôts sur les plateformes, nous vous conseillons très fortement, **de déposer vos plis au moins 48h ouvrés avant la date et heure limite de réception des offres.**

**Prérequis techniques : L'utilisation de la plateforme doit se faire sur le navigateur FIREFOX et la dernière version de Java doit être installée.**

## RENSEIGNEMENTS

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

Tél. 02 14 24 20 37 – Fax 02 33 61 26 88

Email [marches.publics@ville-granville.fr](mailto:marches.publics@ville-granville.fr)

Plateforme : <http://www.marches-publics.info/>

